



## Fichier national non renseigné retraite non calculée

Par **proff611**, le **23/03/2016** à **11:10**

bonjour

je suis retraitée depuis 2004. Je perçois une retraite de la CARSAT et une de la CNRACL. Lors de ma demande des 40 euros accordés par le gouvernement la CARSAT s'est aperçue que 15 trimestres de la MSA n'ont jamais été validés alors qu'ils figurent sur mon relevé de carrière. La carsat m'a informée que la MSA n'avait pas malgré plusieurs demandes de leur part renseigné le fichier national.

en juin 2015 j'ai donc fait un dossier pour demander cette retraite qui m'a été accordée pour 25.60 euros par mois

afin de récupérer les années perdues j'ai demandé à la MSA de me régler les années antérieures. Il semblerait que l'erreur soit reconnue et que mon dossier n'a pas besoin de passer en commission

Toutefois ma correspondante m'informe que seul un rappel de 5 ans pourra être effectué.

Etant donné que leur erreur date de 2004 pouvez vous m'indiquer si je peux espérer récupérer l'arrière depuis cette date

je vous remercie

Par **chaber**, le **23/03/2016** à **17:19**

bonjour,

Le délai de prescription est bien de 5 ans. Désolé pour vous